



Document certifié exécutoire

Adopté par le préfet : 01/06/2017

Publication : 01/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)



Une autre vie s'invente ici

Délibération 2017 CS 44 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : PROTECTION ET RESTAURATION DU VAUTOUR PERCNOPTERE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON INVESTISSEMENT MATERIEL - PROGRAMME D'ACTIONS 2017

L'an deux mille dix-sept et le 18 mai à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 mai, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Laurence PONCHON, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO-BARANÇOURT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Christiane NAJI, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Nelly BAJOLLE, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Philippe ROUX, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Pascal DEPOISSON, Pierre PESSEMESE, Daniel LECORNEC, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON.

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD

Anne-Cécile REUS à Fernand PEREZ

Messieurs

Jacques DECUIGNIERES à André BERGER

Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE

Francis FARGE à Gisèle MAGNE

Mathias MEIGNAN à Arnaud BOUTET

Pierre POURCIN donne pouvoir à André BOUFFIER

Etaient excusés

Mesdames Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN, Bénédicte MARTIN, Geneviève RECUBERT

Monsieur Rémy RAYE

Etaient aussi présents

Mesdames Marie-Christine KADLER, Sandrine REDENTI

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • Fax : 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Plan National de Restauration du Vautour percnoptère 2015-2024,
Vu le document d'objectifs du site Natura 2000 ZPS « massif du Petit Luberon »
Vu la Charte du PNR du Luberon,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité avec 1 abstention :

- **APPROUVE** l'investissement matériel lié au programme de protection et de restauration du Vautour percnoptère dans le Parc naturel régional du Luberon pour l'année 2017 pour un montant de 13 375 € H.T.:

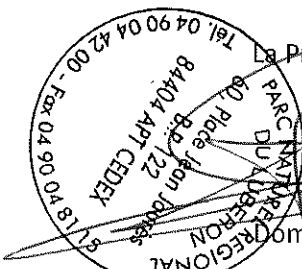
	Montant H.T.	Montant T.T.C.
véhicule 4x4 pick-up occasion	12 875 €	15 450 €
conteneurs pour déchets et carcasses	500 €	600 €
TOTAL	13 375 €	16 050 €

- **APPROUVE** le plan de financement associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté et **DE SOLLICITER** la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

	Montant	%
Région PACA	10 700 €	80 %
autofinancement Parc du Luberon (crédits)	2 675 €	20 %
TOTAL	13 375 €	100 %

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0